

La Bibliothèque municipale de Lyon dispose d'une longue expérience en matière de numérisation du patrimoine écrit et graphique. Ainsi, depuis 1995, elle numérise et rend accessibles, via Internet, divers aspects de ses collections : enluminures médiévales, gravures anciennes, manuscrits carolingiens, revues et journaux anciens, livres du 16<sup>ème</sup> siècle. Elle réalise cette numérisation soit directement par ses propres moyens techniques et humains, soit par le biais de prestations extérieures et dans le cadre de partenariats, par exemple avec la BnF ou la Mission de la Recherche et de la Technologie du Ministère de la Culture.

Cependant, l'ampleur de cette numérisation reste nettement insuffisante compte tenu de la richesse des collections de la BmL, deuxième bibliothèque patrimoniale de France (2,4 millions de documents patrimoniaux). Au rythme actuel, il faudrait plus d'un siècle pour mettre en ligne la bibliothèque alors que c'est en ce moment-même que se dessine, à l'échelle planétaire, le paysage numérique du patrimoine culturel et que les populations expriment de légitimes attentes. Il devient donc indispensable d'intensifier le processus afin de rendre largement accessible la mémoire d'une ville comme Lyon, qui fut capitale de l'imprimerie à l'époque de Rabelais et très active dans le développement intellectuel de l'Europe.

C'est à cet objectif que répond l'accord de numérisation passé, à la suite d'un appel d'offre, entre la Ville de Lyon et Google. Les principaux termes de l'accord sont les suivants :

- Google numérise gratuitement pour le compte de la BmL 500.000 ouvrages anciens, libres de droits, sélectionnés par celle-ci
- la BmL récupère une copie des fichiers numériques ainsi réalisés afin de les rendre largement accessibles, via Internet, à travers sa propre bibliothèque numérique.
- en contrepartie de la gratuité des fichiers obtenus par la BmL Google récupère l'équivalent des mêmes fichiers, avec la possibilité d'en faire une exploitation commerciale tandis que la BmL s'engage, au contraire, à ne pas en faire ou en permettre ce type d'usage pendant une période de 25 ans.

L'objectif fondamental de la Ville de Lyon est de réaliser une bibliothèque numérique non seulement à partir des fichiers produits par Google mais aussi des autres documents déjà numérisés ou à venir. Cette bibliothèque ne sera pas une simple juxtaposition de fichiers numériques. Elle proposera un ensemble de livres et de documents regroupés et contextualisés en collections raisonnées. Elle sera accessible par le biais des métadonnées (descriptions bibliographiques, indexation, commentaires) que les bibliothécaires et leurs partenaires développeront au fil du temps. Elle sera, également, ouverte à des appropriations diverses et évolutives, savantes ou non, tant il est vrai que le patrimoine devra, demain, être appréhendable de multiples façons.

Ajoutons que la bibliothèque numérique de Lyon (BnL), tout en développant son activité dans son environnement propre, sera nécessairement partenaire d'autres bibliothèques numériques ou portails. Par exemple, conformément au souhait de la BnF et à la proposition qu'a formulée Google de verser dans Gallica des fichiers francophones en provenance d'autres bibliothèques (avec l'accord de celles-ci), la BnL participera directement au développement de Gallica et du portail Europeana. Elle contribuera, ainsi, au vaste mouvement de valorisation du patrimoine mondial et de démocratisation culturelle facilité par la révolution numérique.

Au-delà de la problématique du patrimoine écrit et graphique, la BnL constituera l'un des moteurs essentiels d'une politique ambitieuse de valorisation numérique du patrimoine et de la mémoire culturels entreprise par la Ville de Lyon.